

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2015

Présents : AILLOUD Josette, MARTINEZ Antoine, PEREZ Anne, PILI Agnès, , VASSEUR Claude, VAUTRIN Jean, LAGARDE Philippe, LAVABRE Cédric, HEINRICH Sandra

Absents :

RODRIGUES Aline, GUILLAUTEAU Sébastien, ROSSEL Guillaume , KLEYKENS Laetitia,(procuration PILI Agnès), HERNANDEZ NICOLAS,(procuration LAGARDE Philippe),

1) Prise en charge de la voirie des lotissements le Hameau et l'Aubépine

Les lotissements du hameau et de l'aubépine étant terminés et conformément au cahier des charges d'associations syndicales, il est demandé une gestion communale.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2) Mise en place d'horloges astronomiques sur l'éclairage public

Il est proposé de mettre en place des horloges astronomiques permettant de coordonner l'éclairage des 7 secteurs de la commune dans le but d'économie d'énergie. Le coût de l'opération est de 2772 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité

3) Approbation de Plan Commune de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde doit être approuvé par le conseil municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité

4) Décision modificative n°2 du budget primitif

Il manque de l'argent pour pouvoir finir de payer les factures des travaux de la restauration de la mairie. La somme s'élève à 2200,26 €

Les travaux pour l'école (rideaux, chauffage, menuiserie, GTC, mobilier classe) s'élèvent à 60 000 € et il faut approvisionner ce chapitre 50 000 € d'un montant de 10 000 €

| INVESTISSEMENT | COMPTES | DM | BP |
|----------------|---|------------|------------|
| DEPENSES | 2128 Autres agencements et aménagements de terrains | -13201,11€ | 163338,89€ |
| DEPENSES | 2128 opération école | + 10000€ | 60000€ |
| DEPENSES | 2128 opération mairie | +3201,11 | 20697,11€ |

La délibération est adoptée à l'unanimité

5) Questions diverses

Demande de subvention à Hérault Energie la plus haute possible pour la mise en place des horloges astronomiques dans le cadre de la mission d'économie d'énergie.

La délibération est adoptée à l'unanimité